



Éducation à la SEXUALITÉ pour les enfants

rael.org/SexEdDay

Website : <http://fr.rael.org/SexEdDay>

Madame Marlène Schiappa

*Secrétaire d'État, auprès du Premier Ministre,
Chargée de l'égalité entre les femmes et les hommes
et de la lutte contre les discriminations*

55 rue Saint Dominique

75700 Paris

Paris, le 19 novembre 2018

*Madame la Secrétaire d'État,
Madame Schiappa,*

Vous avez souligné en tant que Secrétaire d'État chargée de l'égalité entre les femmes et les hommes et de la lutte contre les discriminations, le rôle déterminant de l'éducation, et en particulier la nécessité de renforcer l'application de textes existants sur l'éducation à la sexualité et qui n'ont pas réellement été mis en œuvre dans les écoles, collèges et lycées (loi de 2001 et loi de 2018). Pour ces actions importantes qui replacent l'éducation au cœur des débats, nous tenons à vous féliciter et à vous encourager à aller plus loin. La place fondamentale de l'éducation ne cesse d'être soulignée sur les questions d'égalité, de respect (se faire respecter et respecter l'autre) et plus largement pour l'épanouissement de l'être humain. Pour votre information, nous avons également adressé une lettre au Ministre de l'Éducation et de la jeunesse, Monsieur Blanquer sur le sujet.

Des instances ou autorités comme le Haut Conseil à l'Égalité entre les femmes et les hommes (HCE)⁽¹⁾, le Défenseur des droits⁽²⁾, ont pris position à plusieurs reprises sur ces questions. En 2018, l'UNESCO a réédité un rapport scientifique de 2009 contenant des directives internationales en matière d'éducation à la sexualité, compilées par une équipe d'experts. Ces orientations comprennent des objectifs d'apprentissage répartis par classe d'âge (de 5 à 18 ans et plus). Il en est de même du rapport du bureau de l'Organisation Mondiale de la Santé (OMS) publié en 2010 qui compte des objectifs d'apprentissage dès la petite enfance (0-4 ans).

Le 20 novembre, à l'occasion de la Journée internationale des Droits de l'Enfant, se tiendra également la quatrième édition de la Journée internationale **SexEd Day**. Cette journée est impulsée par le Mouvement raélien et son leader spirituel, Raël, qui préconise, dans ses enseignements depuis près de 45 ans, une éducation à la sexualité **dans le respect absolu de l'enfant**.

Ces deux événements internationaux dédiés à l'enfant sont l'occasion pour nous de demander que tout soit mis en œuvre pour que les principes directeurs émis par les experts de l'UNESCO en 2009, conformes à ces enseignements, soient enfin appliqués, ainsi que les recommandations de l'OMS.

Le rapport élaboré par l'UNESCO préconisait initialement un programme mondial pour l'éducation à la sexualité visant à donner les moyens aux enfants et aux jeunes gens de « faire des choix responsables dans leurs relations sexuelles et sociales ». Le programme qui a nécessité 87 études internationales pour son élaboration, proposait notamment d'expliquer aux enfants âgés de 5 à 8 ans qu'« il est tout à fait naturel d'explorer et de toucher des parties de son corps », que « la masturbation n'est pas nocive mais doit être pratiquée en privé. »

(1) Avis pour une juste condamnation sociétale et judiciaire du viol et autres agressions sexuelles, 5 octobre 2016; cité dans un communiqué du 17 octobre 2017 en ligne sur le site egalite.gouv.fr.

(2) Droits de l'enfant en 2017: Au miroir de la Convention internationale des droits de l'enfant.

Malheureusement, ce rapport, fondé sur des données scientifiques, a été édulcoré suite à des pressions d'organisations religieuses qui ont conduit à faire disparaître l'explication sur la masturbation.

Contrairement aux rumeurs et désinformations qui ont pu circuler, et comme vous le savez, il ne s'agit pas d'organiser des séances de masturbation dans l'école. Il s'agit de donner une explication sur le sujet et adapté à l'âge telle que mentionnée dans les rapports de l'UNESCO et de l'OMS.

L'éducation à la sexualité est aussi le meilleur moyen de prévention des viols, agressions et harcèlements sexuels. Un enfant n'ayant aucune connaissance au sujet de la sexualité, dont la notion de plaisir qu'elle procure et l'importance de définir ses propres limites, est particulièrement vulnérable. Et ce, d'autant plus que la majorité des violences sexuelles a lieu au sein même des familles ou dans un environnement proche. Il est donc important que les enfants sachent ce qui est acceptable ou non dans le comportement des adultes et apprennent à dire NON ; c'est un droit fondamental de l'enfance. Nul ne peut ignorer les effets dévastateurs des préjugés et tabous sur le sujet.

Dans ce sens, des actualités récentes comme les affaires de pédophilie dans l'Église catholique montrent une nouvelle fois la nécessité de la mise en œuvre effective d'une éducation à la sexualité complète (ESC) et ce, dès le plus jeune âge.

De tels tabous ont aussi fait que le plaisir de la femme a été longtemps totalement ignoré et la représentation du clitoris n'a fait son apparition dans un livre scolaire de SVT que très récemment. Ou bien encore que des violences homophobes se perpétuent, dans le rejet des diversités.

Comme le préconisent différents rapports, l'éducation à la sexualité ne peut se limiter à renseigner sur la nomenclature de certaines parties du corps. Les experts de l'éducation à la sexualité reconnaissent tous l'importance de la déculpabilisation du plaisir et devraient être les seuls à décider sans pression, religieuse, politique ou autre.

Permettre à l'être humain en devenir qu'est l'enfant de découvrir librement sa sexualité et le plaisir qu'il peut en retirer, lui ouvre la porte à la possibilité de faire des choix dans sa vie d'adulte.

Nous considérons que l'éducation à la sexualité doit accompagner l'enfant dans l'acquisition de son autonomie. Sa capacité de choisir sera d'autant plus grande qu'il vivra sans culpabilité ses désirs sexuels, dont la masturbation et son orientation sexuelle, et qu'il aura appris à se connaître.

Parce que le silence ne protège pas l'enfant et ne prévient pas les violences, parce que le silence n'est pas un mode d'éducation, nous avons l'espoir que vous poursuivrez des choix courageux et essentiels pour construire une humanité de respect et de paix.

Nous souhaiterions vous présenter notre point de vue de vive voix sur ce sujet important. Nous nous tenons à votre disposition, avant ou après cette journée du 20 novembre dédiée à l'enfant.

Dans l'attente de vous rencontrer, nous vous prions d'agréer, Madame la Secrétaire d'État, Madame Schiappa, nos sentiments les meilleurs.

Lisiane Fricotté

M.A., Juriste en Droit Social,

Droits de l'Homme et Libertés Publiques

Coordinatrice de la Campagne de Sensibilisation

à l'Éducation à la Sexualité dès l'Enfance

et du SexEd Day en France